

Vendredi 28 octobre 2022

## **Transition écologique**

# **La Ville de Rennes et Rennes Métropole labellisées 5 étoiles / Gold**

Jeudi 27 octobre 2022, la Ville de Rennes et Rennes Métropole ont reçu à Luxembourg le label Gold du programme européen "European Energy Award", soit le niveau le plus élevé de la labellisation. Ce label vient récompenser la politique engagée de longue date par les deux collectivités en faveur de la transition écologique et les réalisations concrètes qui y sont associées. C'est une reconnaissance de l'ambition de la collectivité sur les sujets de l'énergie et du climat, dans l'ensemble de ses compétences et dans son fonctionnement interne. C'est aussi un engagement à poursuivre la dynamique engagée car le label sera remis en jeu dans quatre ans avec des exigences accrues.

### **Modalités d'attribution**

Ce label est décliné et porté à l'échelle nationale par l'ADEME et intitulé "**Territoire engagé transition écologique**" programme "Climat – Air – Énergie". Le niveau Gold européen correspond au niveau "5 étoiles" de l'Ademe. Il analyse la qualité de la prise en compte des enjeux Climat – Air – Énergie dans l'ensemble des politiques publiques (dans les transports et la voirie, l'aménagement et l'habitat, les déchets, mais aussi la culture, l'éducation, ou encore l'alimentation) ainsi que dans la gestion du patrimoine et des démarches internes et transversales (offre de formation, numérique responsable).

### **Résultats pour Rennes**

En 2022, la candidature commune de la Ville de Rennes et de Rennes Métropole obtient le label 5 étoiles, soit le niveau le plus élevé de labellisation, octroyé pour 4 ans. Sur plus de 300 territoires engagés dans le processus de labellisation en France, seule une dizaine de collectivités obtiennent ce label. Le score obtenu (78,3 %) place la Ville de Rennes et Rennes Métropole en 6<sup>ème</sup> position en France. Dans le Grand Ouest, Brest, Lorient et Nantes atteignent également ce niveau.

### **Exemples de points forts de la candidature de Rennes**

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de Rennes Métropole fixe l'objectif pour le territoire de diviser par deux les émissions de gaz à effet de serre par habitant d'ici à 2030. Cette ambition se traduit par des objectifs concrets, par exemple l'objectif de 6 000 rénovations de logements par an dès 2025. La Ville prévoit quant à elle de diminuer de 40 % ses consommations d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre sur son patrimoine bâti.

L'ambition et l'investissement des deux collectivités sur les sujets de la transition écologique s'illustrent à travers plusieurs volets de l'action publique. En matière

d'énergie et de ressources, les efforts portent, entre autre, sur le développement des réseaux de chaleurs urbains, les travaux d'optimisation de l'Unité de valorisation énergétique de Villejean, l'installation de panneaux photovoltaïques sur le patrimoine de la Ville (déjà 500 MWh installés), la rénovation énergétique des logements (écoTravo), l'efficacité des réseaux d'eau et d'assainissement (renouvellement des réseaux) ou encore la sobriété et l'efficacité de l'éclairage public. Côté mobilités, l'arrivée de la deuxième ligne de métro et le déploiement du Réseau express vélo participent à cette même stratégie globale. Les politiques publiques d'aménagement et d'urbanisme y contribuent également avec, par exemple, les opérations de végétalisation et de désimperméabilisation de l'espace public (cours d'école), tout comme la politique de ressources humaines et la sensibilisation des agents au climat.

***"Cette labellisation 5 étoiles Gold récompense les politiques déjà déployées par nos collectivités, ainsi que les ambitions que nous portons en matière de transition écologique et énergétique. Notre objectif est de concilier transition écologique et justice sociale. Notre rôle de collectivité territoriale est également d'accompagner les acteurs du territoire vers plus de sobriété tout en mettant en place les conditions pour faire émerger un modèle de développement conciliant enjeux environnementaux, économiques et sociaux. Cette labellisation est non seulement une reconnaissance mais aussi un encouragement à poursuivre dans cette dynamique et un outil de suivi des actions engagées."***

Nathalie Appéré, Maire de Rennes, Présidente de Rennes Métropole.



